

POLE ADMINISTRATION GENERALE
Secrétariat Général
JLE/LK/KP

Fréjus, le 9 juillet 2019

En application des articles L.5211-47 et R.5211-41 du Code Général des Collectivités Territoriales,

LE RECUEIL N° 51

MOIS DE JUIN 2019

DES ACTES ADMINISTRATIFS DU :

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA PROTECTION DU MASSIF DE L'ESTEREL

**EST MIS A LA DISPOSITION DU PUBLIC AU SECRETARIAT GENERAL
POUR UNE DUREE D'UN MOIS A COMPTER DE CE JOUR.**

Transmis pour affichage à :

- Service Accueil – Hôtel de Ville
- Centre Administratif de Saint-Aygulf
- Bureau Municipal de la Gabelle
- Bureau Municipal de la Tour de Mare
- Bureau Municipal de Saint-Jean de Cannes

Transmis au Service Communication pour insertion sur le site de la Ville